

Tarifs 2025

Type de prestation	Euro H.T.
Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)	255
INSTRUCTION DES DEMANDES	
Admission pour une gamme de mobile home	1115
Extension majeure pour une gamme de mobile home ⁽¹⁾	870
Extension mineure pour une gamme de mobile home	450
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	na
INTERVENTION EN USINE	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1610
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	2060
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	805
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾	na
INTERVENTION SUR SITE D'INSTALLATION	
Vérification réalisée sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	na
Vérification réalisée sur site (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	na
Vérification réalisée sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	na
Rapport d'évaluation des vérifications	na
DEPLACEMENT	
Frais de déplacement et de séjour (A/R ; dont frais de visa)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	565
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)], pour tous les pays	565
Démarches d'obtention de visa (hors frais de visa)	565
GESTION ANNUELLE (par année civile)	
Par certificat	1080
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE (par année civile)	
Par titulaire	1095
Par certificat	93

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- (1) une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou intervention sur site
 (2) hors frais de déplacement et de séjour
 (3) mission non groupée avec une autre